

# BPJEPS MONOVALENT VOILE

EN ALTERNANCE  
contrat d'apprentissage



## LA FORMATION

L'objectif de la formation est de valider le BPJEPS voile, un diplôme Jeunesse et Sports de niveau IV. La formation se déroule sur 2 ans en alternance (INB/centre nautique). En automne et hiver, l'accent est mis sur la formation à l'INB. En pleine saison, l'apprenti, suivi par son tuteur, sera presque exclusivement mobilisé dans le centre nautique. Polyvalence et réelle implication dans le fonctionnement du centre nautique sont les principaux atouts de cette formation.

## LES DÉBOUCHÉS

Encadrant nautique, chef de bord hauturier, responsable de base nautique.

Le BPJEPS offre par ailleurs l'opportunité de valider la compétence de chef de bord hauturier (Certificat de Spécialisation Croisière) qui donne équivalence au module voile du Capitaine 200-Voile.

## FORMATION PROPOSÉE À CONCARNEAU

## LE PROGRAMME

### Pratique nautique

Maîtrise technique des différents supports : dériveur, catamaran, planche à voile, habitable. Perfectionnement des manoeuvres et réglages. Formation chef de bord (côtier et hauturier)

### Pédagogie

Typologie des publics. Spécificités des supports de navigation. Choix des démarches pédagogiques. Conception de projets d'animation nautique.

### Environnement

Étude du littoral. Protection de l'environnement. développement durable

### Technique

Maintenance du matériel : grément, composite, matelotage, voilerie, mécanique marine.

## LES INFOS



**Début de la formation**  
septembre-octobre



**Durée de la formation**  
24 mois en alternance



**Modalités de l'alternance**  
octobre à avril : 50% entreprise et 50% formation  
mai à septembre : 90% entreprise et 10 % formation



**Certification**  
Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport monovalent Voile, diplôme de niveau IV



**Public**  
Jeunes de 18 à 25 ans  
(26 ans et + si projet de création d'entreprise)



**Prérequis**  
Permis côtier | Attestation de formation aux premiers secours | Certificat médical | Test de natation | Attestation participation JAPD | Tests techniques préalables  
L'entrée en formation se fera après avoir signé un contrat d'apprentissage



**Modalité de sélection**  
Entretien de motivation et étude du projet professionnel avec le responsable de formation



**Financement**  
Formation financée par la taxe d'apprentissage versée au CFA par les entreprises et avec le concours de la Région Bretagne



Préinscrivez-vous sur le site  
[institut-nautique.com/candidats](http://institut-nautique.com/candidats)

### Site de Concarneau

2 rue Bayard - 29900 Concarneau  
▶ Olivier DAURES | 06 75 02 34 10  
o.daures@institut-nautique.com